



cré'AKTIV - Le nouveau concours

Afin de célébrer comme chaque année l'amitié franco-allemande **autour du 22 janvier**, nous vous proposons pour 2017 une nouvelle formule, plus créative comme l'indique son nom.

Ce concours s'adresse aux élèves de **cycle 3 et cycle 4** ainsi qu'aux **lycées professionnels et aux ateliers périscolaires**.

Il s'agit de créer un personnage franco-allemand et de le représenter dans un lieu réel ou fictif.

Ce nouveau support prendra la forme d'une **production individuelle ou collective** (groupe formé de 4 participants au maximum) qui **symbolisera l'amitié franco-allemande**.

Le format papier sera à minima de type A3.

Cette production devra être envoyée par la poste au Goethe-Institut, 35 Cours de Verdun, 33000 Bordeaux où elle sera exposée .

La production portera un nom/titre et sera accompagnée d'un texte explicatif en français ou en allemand qui donnera les clés pour comprendre toutes les intentions de celle-ci.

Vous pouvez dès maintenant proposer à vos élèves de rassembler leurs idées et de réfléchir à la forme qu'ils souhaitent donner à leur production.

Un jury se réunira pour déterminer les lauréats le lundi 30 janvier et récompensera soit à titre individuel, soit à titre collectif pour les différents niveaux les productions qu'il aura retenues.

Les critères retenus sont les suivants:

- ✓ Représentation d'un personnage franco-allemand dans un lieu réel ou fictif
- ✓ Référence(s) à la géographie, l'histoire, l'économie, les arts et la vie quotidienne des deux pays
- ✓ Équilibre franco-allemand global de la création
- ✓ Originalité/ Créativité
- ✓ Cohérence entre la création et le texte explicatif

La remise des prix aura lieu **le jeudi 9 février à 14h au Goethe-Institut Bordeaux**.

Organisateurs: Goethe-Institut, Europe direct Aquitaine, Consulat général d'Allemagne, MEBA, CIJA, OFAJ, Rectorat de l'académie de Bordeaux

Si vous souhaitez des précisions : mpruvost1@ac-bordeaux.fr, bkd@bordeaux.goethe.org

Nous mettrons très prochainement en ligne ce concours sur les différents sites des organisateurs accompagné du règlement intérieur.